

La grogne des 13 CAPEB départementales de la Région OCCITANIE

Réunies le 3 décembre 2018, les 13 CAPEB de l'OCCITANIE alertent l'Etat et les décideurs afin qu'ils prennent conscience des dégâts que va entraîner la suppression du GNR sur nos entreprises du bâtiment, nos emplois et nos clients.

Cette mesure nous impose une hausse de plus de 10 % des matériaux de construction et des tarifs horaires de nos entreprises.

Nous posons la question : qui va payer ?

Les 13 CAPEB de l'union régionale OCCITANIE demandent :

- L'égalité de traitement concernant le GNR : en effet, d'autres secteurs d'activités bénéficient quant à eux du maintien du GNR et de ce fait, par le biais de la pluriactivité, vient directement concurrencer les entreprises du bâtiment et plus particulièrement les entreprises du TP.
- Le remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), comme les entreprises de transport routier et de transport en commun à l'ensemble de notre flotte et engins de chantier et également aux transports subis lors des livraisons de matériaux.
- La création d'une structure d'accompagnement des entreprises pour la transition énergétique.
- L'obtention du taux 0 % pour l'achat de véhicules écologiques.

A terme, un grand nombre d'entreprises artisanales ne survivront pas aux conséquences de cette nouvelle taxation.

« Arrêtez d'ignorer les corps intermédiaires reflets de l'état du pays »

CAPEB ARIEGE

Vincent PEREZ



CAPEB AUDE

Jean Marc WAGNER



CAPEB AVEYRON

Patrick BOUNHOL



CAPEB GARD

Eric AFFORTIT



CAPEB HAUTE GARONNE

Lucien AMOROS



CAPEB GERS

Guy SORBADEBE



CAPEB HERAULT

Jean Pierre GARCIA



CAPEB LOT

Eric LALANDE



CAPEB LOZERE

Jean Michel MARQUES



CAPEB PYRENEES ORIENTALES

Stéphane REGNIER



CAPEB HAUTES PYRENEES

Manuel DUARTE



CAPEB TARN

Philippe FABBRO



CAPEB TARN ET GARONNE

Roland DELZERS



CNATP OCCITANIE

Serge SOUCASSE

